

# TULLE mag

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 137 · JANVIER/FÉVRIER 2019 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



UN MUSÉE DE L'ACCORDÉON ET DES SAVOIR-FAIRE



# BONNE ANNÉE 2019



« J'ai choisi de mettre en valeur le patrimoine global de la ville de Tulle et l'impact de la rivière Corrèze qui la traverse. La ville avec ses ponts, ses rues, ses croisements qui permettent les déplacements et les échanges. Les points colorés représentent les lieux emblématiques de Tulle.» (Thierry Jaud)





éditorial



## De beaux projets pour 2019



**BERNARD COMBES,**  
MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Fruit d'une initiative de la Ville, nous travaillons, avec le soutien de l'Agence régionale de santé et le concours d'un groupe mutualiste, à la création d'un Centre de santé qui accueillera de nouveaux médecins en 2019. Je sais combien il est parfois difficile de trouver un médecin prêt à prendre de nouveaux patients, à Tulle comme dans presque toute la Corrèze.

D'autres projets importants vont marquer cette nouvelle année.

**EMPLOIS** • Avec le concours de l'Agglo, quatre nouvelles entreprises vont s'implanter sur la zone d'activités de Tulle-Est et une cinquième sur la zone des Alleux. Leurs bâtiments seront construits dans l'année, ce qui fournira du travail à des entreprises du BTP et à des artisans.

Travaux aussi à Souilhac, où le nouveau restaurant interentreprises sera livré en septembre, tandis que débutera le chantier de transformation du bâtiment 419 en Pôle universitaire.

**CŒUR DE VILLE** • Les premières opérations de ce programme de modernisation de notre ville, qui va s'étaler sur cinq ans, seront engagées en 2019, notamment la reconstruction d'un immeuble rue d'Alverge et de deux autres dans la rue Jean-Jaurès. Dans l'un des deux seront aménagés 11 logements. À ces projets s'ajouteront des opérations privées.

**CADRE DE VIE** • Après la réfection du quai Baluze et du quai Edmond-Perrier, l'installation de nouvelles toilettes publiques place Gambetta et la rénovation de celles du marché de la gare, une dizaine d'autres rues seront refaites cette année, ainsi que le pont du tribunal.

En outre, les lices en bois de part et d'autre de la Corrèze seront remplacées et les balustrades seront rénovées, de même que la Passerelle de Nacre. Et puis l'aide financière de la Ville pour la rénovation des façades sera augmentée.

**MUSÉE** • Cette année sera décisive pour l'aboutissement du projet de Musée de l'accordéon et des industries tullistes. À l'issue du concours d'architectes, les propositions seront présentées aux Tullistes avant l'été. Et le début des travaux est prévu pour le dernier trimestre de l'année.

Pour 2019, qui s'annonce déjà bien remplie concernant l'action de la Ville, j'adresse à chacune et à chacun de vous, au nom du Conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux d'année aussi heureuse et fructueuse que possible.

## URBANISME

# Révision allégée du PLU

La Ville dispose d'un Plan Local d'Urbanisme depuis septembre 2011 qui a fait l'objet d'une révision simplifiée en avril 2014 et d'une modification en juin 2015.



Cette fois-ci, il s'agit uniquement d'une révision allégée qui concerne une quinzaine de secteurs sur la commune. « Nous n'engageons pas de révision totale du PLU car nous souhaitons que cette démarche s'inscrive plus largement à l'échelle du territoire. Tulle dispose de peu de terrains pour la construction alors qu'à proximité c'est encore possible, explique Pascal Cavitte, conseiller municipal en charge du dossier. Nous avons conservé la même surface constructible, certaines parcelles ont simplement été reclassées afin de préserver l'équilibre actuel en ville comme en périphérie ». Cette modification partielle du zonage des terrains, non soumise à évaluation environnementale, fera l'objet d'un arrêté au Conseil municipal du 12 février, suivi des consultations obligatoires et d'une enquête publique dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

## NOUVELLE CAMPAGNE

# RECENSEMENT 2019

**Du 17 janvier au 23 février, des agents vont arpenter les rues de Tulle afin d'effectuer un recensement précis de la population.**

Les cinq personnes recrutées par la mairie pour cette mission vont se rendre, munies d'une carte officielle, dans les foyers tirés au sort. L'objectif : remplir un maximum de formulaires de renseignements afin d'affiner les données de la ville. Cette démarche obligatoire permet notamment à l'Etat de définir sa participation au budget de la commune, le nombre d'élus, de pharmacies, de moyens de transport, etc. Depuis 2015, ceux qui le souhaitent peuvent être recensés gratuitement sur internet grâce aux codes d'accès fournis par l'agent recenseur du secteur. L'année dernière 38,2% des Tullistes recensés ont opté pour cette formule.

 Site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## EAU

# Votre agence 100% connectée

**Suivre vos consommations, payer vos factures en ligne... fin janvier, un nouveau portail de services facilitera les démarches concernant l'eau et l'assainissement.**

Les services de la Ville et de Tulle agglo poursuivent le déploiement des démarches en ligne avec la création d'une agence de l'eau en ligne. Pour vous connecter, rien de plus simple, rendez-vous sur le site : [eaux.agglo-tulle.fr](http://eaux.agglo-tulle.fr). Pour accéder à votre espace personnel, munissez-vous de votre numéro de contrat (au recto de votre facture) et de votre numéro de compteur (au dos de la facture). Si vous disposez de plusieurs habitations, vous pourrez rattacher chacun des contrats sur un seul et même compte.

Ça s'est passé à Tulle

**EMPLOI****LE PÔLE GRAPHIQUE SAUVÉ !**

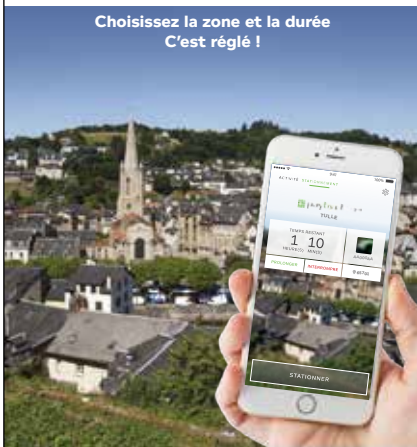
**La secrétaire d'Etat aux Armées, Geneviève Darrieussecq, a annoncé lundi 10 décembre la pérennisation du Pôle graphique avec vingt embauches d'ici 2022.**

Le pôle graphique du quartier de Souilhac est un lieu sécurisé qui imprime les documents officiels de l'Etat. Lors de sa visite, Geneviève Darrieussecq a annoncé l'embauche de huit personnes en 2019 et la création de 12 postes supplémentaires d'ici 2022. Cette visite a permis de soulager les salariés de l'imprimerie de la défense qui se sont mobilisés pour maintenir leurs emplois. Une bonne nouvelle pour notre ville et pour son premier magistrat, Bernard Combes, qui s'est largement investi pour la sauvegarde de ce site, notamment en intervenant directement auprès du ministère. (Photo Serge Hulpusch)



## Payez par mobile Stationnez plus facile !

Choisissez la zone et la durée  
C'est réglé !



**paybyphone**  
paybyphone.fr 01 74 18 18 18 (appel local)

**STATIONNEMENT****Je paye en un clic !**

**Grâce une application mobile, les automobilistes peuvent désormais payer leur stationnement sans se rendre à un horodateur.**

Après avoir modernisé l'ensemble de ses parcmètres, la Ville propose une offre complémentaire via l'application mobile Paybyphone. Une zone, une durée et c'est réglé ! D'un simple clic, l'utilisateur crée un compte et paye son stationnement sans se rendre à l'horodateur (à Tulle et dans toutes les villes abonnées). Une réunion qui s'éternise ? Une course de dernière minute ? Vous pouvez moduler la durée de votre stationnement depuis votre téléphone. Une notification vous alerte 20 minutes avant la fin. Autre avantage, un seul passage en mairie pour vos abonnements de voirie avec la création d'une fiche client valable pour les renouvellements suivants. Un mode de gestion simple et rapide pour l'utilisateur comme pour la collectivité (1 120 abonnements/an).



Télécharger l'appli mobile Paybyphone ou rendez-vous sur le site [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr) ou par téléphone au 01 74 18 18 18 (appel non surtaxé).

**SOUTENIR NOS COMMERCES**

À l'initiative du maire, les représentants de l'État, des chambres consulaires et des associations de commerçants, se sont réunis le 17 décembre pour évoquer les difficultés du commerce local, notamment suite aux mouvements sociaux de la fin d'année. Des dispositifs ont été présentés pour les aider à passer ce cap difficile.



## « Des projets importants pour Tulle en 2019 »

La dynamique de l'action municipale va s'amplifier cette année : aboutissement de projets immobiliers importants, aménagements urbains, déploiement du programme Action Cœur de Ville... Bernard Combes vous en dit un peu plus.

### QU'AVEZ-VOUS PRÉVU À TULLE CETTE ANNÉE ?

Des projets importants pour l'avenir de Tulle vont éclore cette année, notamment ceux sur lesquels nous travaillons de concert avec l'Agglo. Ainsi, sur le site du Pôle universitaire, où les travaux sont déjà bien engagés, le nouveau restaurant inter-entreprises ouvrira ses portes en septembre 2019 et les étudiants intégreront leur campus à la rentrée suivante.

Et je suis heureux de pouvoir annoncer ici qu'un projet immobilier à destination des personnes âgées verra le jour près du centre-ville. En outre, le programme immobilier privé du quartier de la gare prendra forme. Il s'agira d'y construire des bureaux qui accueilleront de nombreux employés. A elles seules, ces trois opérations représentent 30 millions d'euros de travaux pour nos entreprises locales.

Et puis nous poursuivrons l'embellissement de la ville en faisant aboutir la rénovation des façades vétustes de certains immeubles du centre-ville qui ont l'obligation de le faire. Le programme Action Cœur de Ville nous y aidera. Ce n'est pas tout. Le quai Continsouza, les abords du collège Victor-Hugo et le pont du tribunal seront réaménagés pour la sécurité des usagers. Des



actions seront aussi développées pour favoriser la dynamique commerciale.

### TOUT ÇA POURRAIT COÛTER CHER ? QUID DES IMPÔTS ?

Il est hors de question d'augmenter les impôts ! Et cela fait maintenant 21 ans que nous ne les avons pas augmentés à Tulle. Le désendettement de la Ville s'est accéléré l'an dernier, ce qui nous permet d'investir dans les aménagements urbains. Mais les nouveaux projets immobiliers prévus en 2019

seront financés et réalisés par des opérateurs privés ou associatifs.

### UN VOEU POUR LES TULLISTES ?

Dans un contexte difficile pour toutes les villes des départements ruraux, notre cité se modernise pourtant et va de l'avant. Nous œuvrons aussi, notamment en soutenant les multiples associations tullistes, pour que chacun, dans toutes les générations, trouve sa place à Tulle et s'y sente bien. C'est ma motivation, le voeu que je forme.



## SUPER-HÉROS

Les élus ont remis une médaille de la Ville à Pierre Tartarin, Gérard Montreuil et Jordan Sallas pour leur courage lors de l'incendie survenu dans la rue de la Barrière au mois de juillet. Ils ont pris l'initiative d'évacuer les bâtiments adjacents et de mettre en sécurité leurs habitants, évitant ainsi un drame humain.


## ÉVÈNEMENT

## A PEC ça déménage !

L'association Peuple et Culture organise samedi 9 février une grande rétrospective sur les différentes actions menées depuis sa création en 1951.

Témoignages, vidéos, conférences... anciens, actuels et futurs membres de l'association partagent la même conviction : PEC leur a tous apporté quelque chose ! « On profite de notre déménagement et du gros travail d'archivage qui a été réalisé pour faire une sorte de bilan. Cette journée, c'est l'occasion pour nous d'échanger avec le public, de partager des expériences », explique Manée Teyssandier la présidente. Dès 10h, salle de l'UP/Marie-Laurent, Nicolas Giner, responsable des archives municipales, et Eva Léger parleront de leurs découvertes lors du travail d'archivage. « Nous avons par exemple retrouvé un courrier du conservateur du musée de Castres qui remercie PEC d'avoir rendu les tableaux de Goya dans un bon état, confie l'archiviste. Les archives liées à Patrick Teyssandier sur le 9 juin 1944 contribuent également à enrichir la mémoire de la ville ». Des interventions viendront ensuite ponctuer la matinée comme celui du photographe Marc Pataud ou encore Lucienne Lansade, ancienne proviseure du lycée de Naves qui a accueilli plusieurs résidences d'artistes. A 13h30, l'association diffusera des témoignages vidéo réalisés par Dominique Albaret et Johan Gavlosky qui ont rencontré l'ancienne et la nouvelle génération de PEC. De nombreux temps d'échanges sont aussi au programme.

Une nouvelle page se tourne dans le grand livre de PEC. Pour clore ce chapitre, l'association invite le public à un moment convivial le 11 janvier à 18h dans ses anciens locaux, rue Louis-Mie, qu'elle occupait depuis les années 80 (affiches, docs, brochures à disposition).

 Toutes les infos sur [peupleetculture.fr](http://peupleetculture.fr) ou au 05 55 26 32 25  
Samedi 9 février 12h30 : inauguration des locaux au rez-de chaussée du Conservatoire suivie d'un buffet.




En juin, PEC a organisé un rassemblement sous les arbres de la forêt du Souvenir.

## SORTIE

## CABARET DU TRECH

**Pour cette nouvelle édition, les Escunlous ont choisi le thème de la renaturation de la Corrèze. Durant cinq représentations, les bénévoles vont se surpasser pour partager avec le public deux heures de franche rigolade.**

Pour assister aux représentations à la salle de l'Auzelou les 22 et 23 février à 21h, le 24 février à 15h, les 1<sup>er</sup> et 2 mars à 21h, il suffit de réserver son billet en ligne sur le site [www.communelibredutrech.fr](http://www.communelibredutrech.fr) (possibilité de réserver 1 à 10 places). C'est un gain de temps pour les habitués et des réservations possible jusqu'au dernier moment (en fonction des places disponibles).

 16€, buvette sur place – Renseignements Galerie Trechoise  
9 rue des Portes Chanac de 14h à 18h au 05 19 07 23 42.



## PLACE NETTE

Les agents des services techniques ont procédé au grand nettoyage rue Rabès : suppression des palissades en bois, ramassage des encombrants et des déchets. L'objectif, sensibiliser les passants et les habitants du quartier au tri des déchets et surtout lutter contre les dépôts sauvages en ville.



# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## SOIRÉE JEUX

La ludothèque propose une sélection variée pour s'amuser et découvrir des nouveautés. Un buffet partagé est mis en place, n'hésitez pas à l'alimenter. Ouvert à tous à partir de 10 ans.

**SAMEDIS 19 JANVIER** et **16 FÉVRIER** à partir de 20h, salle de réception du CCS.

☎ 36 av. Alsace Lorraine,  
05 55 20 01 23

## BROCANTE

Tulle'Broc organise une brocante professionnelle avec de nombreux exposants.

**DIMANCHE 20 JANVIER** de 8h à 18h sur le quai Baluze.

## STAGE DE CIRQUE

L'association A'Tous Cirk anime un nouveau rendez-vous : disciplines acrobatiques et portés, boule, fil, échasses, jonglerie, expression corporelle et clownesque ! A partir de 5 ans.

**DU 19 AU 22 FÉVRIER** au Dojo municipal.

☎ Renseignements et inscriptions 06 89 08 58 15 ou atouscirk@gmail.com

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !*

**N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr**



- La municipalité installera prochainement les panneaux rue de Bourelou, rue de la Bitarelote, rue du Moulin de Chando, rue des Eaux Vives à la Solane ainsi que celui de l'impasse de la Croix de Bar.

## DANS LE PANNEAU

# Au bon numéro

**Le service du domaine public poursuit son travail de dénomination de voies dans le secteur de la Solane et de la Croix de Bar.**

Le but de cette initiative est de permettre aux services postaux d'acheminer le courrier dans les meilleurs délais, garantir les services de livraison, l'installation de la fibre et surtout gagner du temps pour l'intervention des secours. « Nous avons débuté le travail dans ces quartiers début juillet, explique Mathieu Verdier agent au service du domaine public. Nous avons travaillé à partir du cadastre en tenant compte de l'histoire du quartier et de l'avis des habitants. Par exemple, nous avons choisi de dénommer une rue « Moulin de Chando » à la Solane comme celui qui existait au XVI<sup>e</sup> siècle ». Ce travail a été réalisé en concertation avec l'ensemble des propriétaires ciblés qui ont pu faire part de leurs remarques aux agents municipaux. Les habitants ont ensuite reçu un arrêté stipulant leur nouvelle adresse (soumis au contrôle de légalité et adopté en Conseil municipal). Ils peuvent dès à présent venir retirer leurs plaques au service du domaine public (10 rue Félix-Vidalin).



## QUARTIER DE SOUILHAC

Mercredi 5 décembre matin, l'entreprise Mons a entrepris la démolition de la salle des fêtes. Construite en 1940, elle n'était plus aux normes, notamment en termes d'accessibilité. Dès le mois de février, un parking de 20 places sera créé afin de répondre aux besoins des habitants du quartier et aux étudiants du futur campus universitaire.




**MINECRAFT**

# Réinventez Tulle !

Dans le cadre de l'opération Action cœur de Ville, la mairie s'associe au Ministère de la Cohésion des Territoires et lance le jeu «Imaginez le Tulle de demain avec Minecraft».

Pour participer au jeu, connectez-vous sur <http://vil-lesterritoires-minecraft.gouv.fr> avant le 31 janvier. Téléchargez le fond de carte qui servira de base au quartier que vous souhaitez créer et laissez libre cours à votre imagination ! Besoin d'aide ? L'espace multi-média de la médiathèque vous accueille et met à disposition PC et logiciel.

 Infos pratiques et horaires d'accueil à la médiathèque : [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)




j'aime  
mon  
**QUARTIER**

**A CROQUER**

# CHOCORRÈZE

Le salon du chocolat et des saveurs étonnantes organisé par le Lions Club aura lieu les 16 et 17 mars prochain à la salle de l'Auzelou.

Ce rendez-vous gourmand valorise le travail des artisans qui viennent partager leurs savoir-faire et faire découvrir leurs produits. Chocolats, pâtisseries, viennoiseries, biscuits, miels, etc. il y en aura pour tous les goûts. Des concours professionnels animeront les deux jours et le public pourra lui aussi prouver son talent avec deux autres concours gratuits réservés aux 6-14 ans (thème licorne) et aux plus de 14 ans (l'art du trompe l'œil). Un défilé de chapeaux en chocolat, réalisés par les apprentis du CFA 13 Vents, viendra pimenter la soirée d'ouverture et de nombreux professionnels seront au rendez-vous pour de multiples démonstrations.

 16 mars 10h - 18h et 17 mars 10h - 19h. Entrée 2€, gratuit jusqu'à 12 ans. Programme complet et inscriptions aux concours sur <http://chocorreze.com/>



## QUAI BALUZE

Le trottoir au niveau du Pont Choisinet (côté Corrèze) a été agrandi grâce à la suppression d'une voie de circulation et du feu tricolore. Un nouvel aménagement qui permet de sécuriser le marché et les déplacements des piétons.

## STATIONNEMENT

# Place aux vélos !

Depuis quelques semaines, les services techniques s'activent pour installer des appuis vélos un peu partout en ville.



Cette initiative de la municipalité permet aux utilisateurs de garer leurs deux roues correctement et en toute sécurité. « Il s'agit d'une première vague d'installations, précise François Bourdarias du service Environnement. Au total, une trentaine de bornes U sont prévues en ville pour un coût total de 3000€. Nous avons opté pour des modèles faciles d'attaches, à proximité des services et des commerces ». Maison de la Solidarité, rue Jean-Jaurès, place Gambetta, médiathèque, etc. Les cyclistes peuvent s'adonner à leur passion sans crainte pour leurs montures. C'est un vrai plus pour encourager la mobilité douce et rappeler quelques règles de sécurité : un trottoir est fait pour se garer pas pour rouler...



## SPORT

# TULLE-BRIVE NATURE

La neuvième édition devrait ravir une nouvelle fois les amateurs de trails, de randos à pied ou à vélo, et surtout, les amoureux des paysages corréziens.

Comme chaque année, les municipalités de Brive et Tulle, avec l'appui des clubs sportifs, organisent une course reliant les deux villes dimanche 7 avril. Au programme : des nouveaux tracés, des sites remarquables et quelques sous-bois. Les organisateurs ont prévu des changements notamment pour les distances longues cyclo (83 km) et VTT (73 km) : une boucle partira de Brive en passant par Tulle sur des parcours époustouflants (ancienne Abbaye Saint-Étienne, moulin haut de la Chartrouille, etc.). Les traileurs ne seront pas en reste avec La Mia (la petite 12 km), la Testarda (la tête 25 km) et la Tiada Verda (l'empreinte verte 44 km). Les randonneurs auront le choix entre 33,5 km, 24 km ou 11,5 km avec un passage par les Pans de Travassac. Des services seront proposés gratuitement aux participants (navette, ravitaillement, assistance technique VTT et cyclo) et des animations rythmeront cette journée.

 Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur [www.latullebrivenature.fr](http://www.latullebrivenature.fr)



## COURONNÉS DE SUCCÈS

Lors du concours épiphanie de la Corrèze, apprentis et professionnels n'ont pas démerité et certains participeront au Master régional le 7 janvier. Dans la catégorie briochée les apprentis Yacouba Kone et Diego Courteaud ; dans la catégorie frangipane Jérémy Forse, suivi de Jean-Jacques Praudel et de Maxime Chaminade.



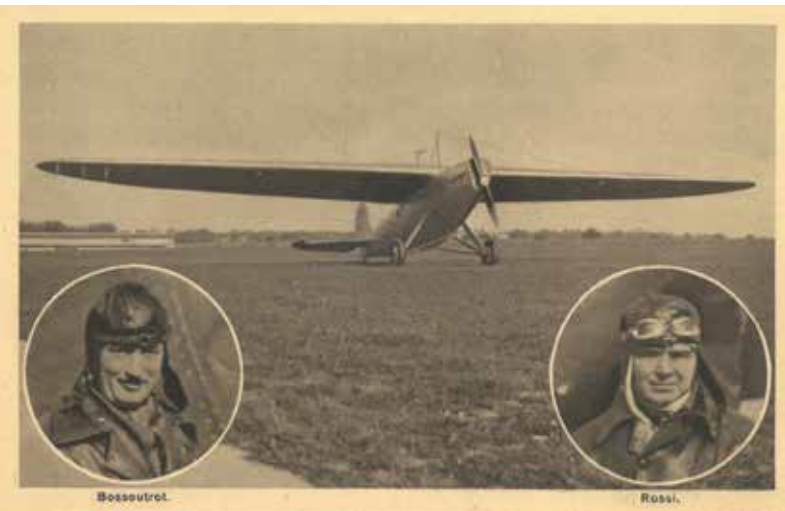
## HISTOIRE DE NOS RUES

Lucien Bossoutrot,  
aviateur aux multiples records

Le 8 février prochain sera commémoré le centenaire du premier vol commercial international Paris-Londres accompli par le Tulliste Lucien Bossoutrot aux commandes d'un avion Farman Goliath F 60, avec 12 passagers à bord. C'est depuis l'aérodrome de Toussus-le-Noble qu'est donné le départ de ce premier voyage officiel qui atterrit deux heures et quarante minutes plus tard sur l'aérodrome britannique de Kenley.

Lucien Jean-Baptiste Bossoutrot est né le 16 mai 1890 au 42 de la rue de la Barrière. Fils d'armurier, il quitte Tulle avec ses parents au début des années 1900 pour s'installer à Paris. Très vite, il se passionne pour l'aviation après avoir assisté à une démonstration du pilote brésilien Alberto Santos-Dumont. Mobilisé lors de la Première Guerre mondiale, il est affecté à sa demande dans l'aviation au sein de l'escadrille MF 22. Durant le conflit, il démontre ses qualités d'aviateur et obtient plusieurs citations, dont la Croix de Guerre. Dès lors, il ne cesse de se consacrer à l'aviation expérimentale et multiplie les records. Son incroyable succès dans l'entre-deux-guerres l'incite à s'engager en politique. Le 3 mai 1936, il est élu député du groupe républicain radical et radical socialiste soutenu par le Front Populaire. Alors que la Guerre d'Espagne éclate, Lucien Bossoutrot choisit d'apporter son soutien aux républicains et constitue avec Jean Moulin et André Malraux, l'escadrille Espana, qu'il finance sur ses propres deniers. Le 10 juillet 1940, il vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Regrettant son vote, il s'engage dès 1942 au service de la Résistance dans le Lot au sein du Groupe Alexis, où il organise de nombreux parachutages d'armes. Arrêté puis interné à Évaux les Bains en mars 1943, il s'évade le 8 juin 1944. À la Libération, il quitte la vie politique et se retire à Viry-Chatillon, où il décède le 1<sup>er</sup> septembre 1958.

Afin que son souvenir ne tombe dans l'oubli, une plaque commémorative a été apposée le jeudi 6 octobre 2011, à l'initiative de l'association Airac et de la Ville de Tulle, sur le mur de sa maison natale rue de la Barrière.



- Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi s'emparent du record du monde de distance en circuit fermé le 26 mars 1932 avec l'avion record Blériot-Zapata - AM Tulle

## MAUGEIN

## 1 FILM, 4 BONUS

Lancement d'une campagne de financement participatif pour les bonus du film de Medhi Lalloui sur la manufacture tulliste d'accordéons.

Dans le cadre des 100 ans de l'entreprise Maugein, le réalisateur a souhaité travailler sur l'histoire de l'entreprise mais aussi sur l'importance des savoir-faire identitaires pour le territoire. Ce documentaire intitulé « L'accordéon Maugein, un souffle centenaire », sera diffusé en juin 2019. Pour le réalisateur, chaque rencontre est un film. Il souhaiterait partager avec le public des bonus lors de la sortie du DVD. Pour les financer, la Ville, en partenariat avec la Manufacture, a décidé de mettre en place une campagne de financement participatif via la plateforme régionale [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com) afin de réunir 23 760 € avant le 11 février à minuit.



<https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/laccordeon-maugein-un-souffle-centenaire-1>



## RÉNOVATION

Le bâtiment de la Préfecture a fait l'objet d'une réhabilitation en 2018. En effet, la toiture, la façade et les fenêtres ont été changées afin de garantir la sécurité du public tout en préservant l'esthétique de ce lieu historique. 1 450 000€ dont 130 000€ de fonds privés ont été nécessaires pour cette rénovation qui se terminera en avril 2019.

ECONOMIE

# Thierry Goursolle accompagne les artisans

Comment fait-on pour reprendre une boucherie ? Une menuiserie ? A la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le technicien met ses compétences et son carnet d'adresse à la disposition des porteurs de projets.



Le 22 novembre, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) mettait à l'honneur six repreneurs dans le cadre du Village de la reprise. L'occasion de saluer la dynamique de la ville dans la cession et la transmission de ses commerces. Thierry Goursolle, chargé de développement économique cession/reprise à la CMA, souligne le maintien d'une activité artisanale sur Tulle et sur son territoire : « Aujourd'hui, à Tulle, à Brive ou à Ussel, il est difficile de trouver un repreneur. Des jeunes qualifiés qui ont l'envie et qui s'investissent, c'est rare mais ça existe ! Les reprises de la pâtisserie Bonbon, de l'épicerie fine Lornac, de la menuiserie Vergne-Delonca, de la boucherie Au Palais Corrèzien ou encore du salon de beauté Accord des sens prouvent que le tissu économique de l'artisanat et du

commerce est stable ». Un constat réaliste établi par le conseiller qui connaît parfaitement son secteur. Depuis huit ans, il intervient auprès des entreprises sur l'ensemble du département. Il propose un véritable suivi aux repreneurs et met à leur disposition ses contacts. « Dans le contexte actuel, la reprise d'un commerce c'est un combat ! L'accompagnement et la connaissance des dispositifs d'aides sont indispensables. Je travaille en collaboration avec différents partenaires : avocats, experts-comptables, institutions... afin d'apporter une aide précieuse aux cédants comme aux repreneurs. La difficulté, c'est que nous avons plus de cédants que de repreneurs, notamment dans les métiers de bouche. Les politiques d'aides sont indispensables pour rassurer et aider les porteurs

de projets. A Tulle, par exemple, l'aide à l'investissement sur du matériel de production est un véritable plus (FISAC) ». La reprise d'une entreprise ou d'un commerce assure la pérennité et le maintien du tissu économique local, il s'agit d'un enjeu majeur. La désertification d'un centre-ville peut être rapide si on ne reste pas vigilant. « Tulle reste une ville à taille humaine, il y a un équilibre entre les zones commerciales et les commerces de proximité. Un avantage qu'il faut conserver, précise Thierry Goursolle. Depuis 2013, 36 activités ont été reprises ; certaines se sont maintenues, d'autres non. Au premier semestre 2019, deux reprises devraient avoir lieu dans le domaine du service ». Un nouveau challenge pour le conseiller qui poursuit sa mission avec passion.



## ILS PARIENT SUR TULLE !

Le salon de coiffure de Marina Bueno avenue Victor-Hugo a été l'un des six commerces récompensés lors de la soirée « Village de la reprise » organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Une reconnaissance pour ses artisans installés récemment.

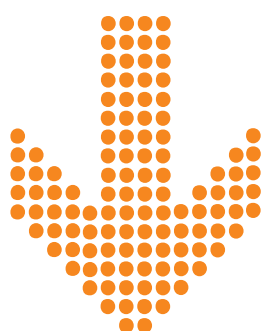




## UNE CITÉ DES SAVOIR-FAIRE

Les grilles de la Banque de France se sont définitivement fermées en septembre dernier. Une nouvelle page se tourne pour ce bâtiment du XIX<sup>e</sup> dont la Ville a fait l'acquisition afin de regrouper en un seul et même site ses musées. Ce lieu central, à proximité du centre ancien, s'inscrit totalement dans le projet Action cœur de ville avec le réaménagement des places Maschat et Roosevelt.





## UNE CITÉ DES SAVOIR-FAIRE

- Le cabinet de conseil Hémis mène une étude de faisabilité pour évaluer les possibilités, les contraintes techniques et les coûts d'aménagement de ce bâtiment.

**D**epuis plusieurs mois, l'équipe du pôle Musées élabore le projet scientifique et culturel de la future « Cité de l'accordéon et des Patrimoines de Tulle ».

Un nouvel espace pour regrouper et valoriser des collections aujourd'hui dispersées comme l'explique Karine Lhomme, la responsable du projet : « le projet scientifique et culturel, c'est un document stratégique obligatoire qui définit les grandes orientations du musée et aborde toutes ses missions en terme de collections, de publics, d'activités. Depuis près de 15 ans, la démarche muséale a été largement questionnée et débattue. Dix ans après un premier PSC (Musée de la Mémoire et des Industries tullestes), il s'agit d'une réactualisation qui envisage cette fois les collections de la ville dans leur globalité. Pour cela, nous avons mené des entretiens avec des personnes ressources, des entreprises, des associations locales et des institutions culturelles directement concernées par le projet ».

Ce document se divise en deux parties : l'état des lieux des musées existants et les grands axes du projet. Ce travail important est nécessaire afin de proposer un musée adapté qui regroupe l'ensemble des collections.

### GRAND INVENTAIRE

Un état des lieux objectif des sites actuels est indispensable pour définir les problématiques des musées de la ville afin qu'ils répondent aujourd'hui aux attentes des visiteurs.

Le musée du Cloître a été fondé en 1893 par la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze. La mairie fait vivre ce lieu historique mais celui-ci appartient à l'Etat (convention d'occupation jusqu'en 2026). Le musée a été conçu pour avoir une vocation généraliste, ses collections se sont constituées au gré des dons ou des achats. On y trouve une grande variété d'objets comme du mobilier, des sculptures, des peintures, des pièces textiles, etc., une collection très hétéroclite,



*Aujourd'hui, aucun de nos musées n'est en mesure de remplir sa mission de conservation*

en lien ou pas, avec l'histoire de la ville. Ce lieu est aujourd'hui inadapté pour l'accueil du public (accessibilité, absences de toilettes, de vestiaires) et surtout pour la conservation des œuvres (inondations, mauvaise isolation). Le bâtiment présente une surface trop réduite pour déployer et mettre en valeur les collections.

Le musée des Armes, créé en 1977 par la manufacture d'Armes, fut conçu comme un musée d'entreprise (propriété de la mairie depuis 1999). Il possède une riche collection mais celle-ci n'a pas été pensée de manière pédagogique mais plutôt comme un show-room. C'est un espace inaccessible pour les personnes à mobilité réduite (salle d'exposition à l'étage), sans confort pour le visiteur (pas de toilettes, ni de vestiaire), excentré et sans possibilité de mise en valeur différente des armes.

Le pôle accordéon est, quant à lui, un lieu de réserve qui comprend une collection de 446 instruments, un fond documentaire très riche (affiches, cartes postales, photos) et la boutique Martin Cayla. Cette collection possède le label musée de France, ce qui signifie que ces objets sont protégés, et ne peuvent être vendus ou cédés. Cet ensemble doit à présent être valorisé dans un musée adapté.

#### **CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES DE TULLE**

Trois sites, les réserves, des collections riches et une volonté d'offrir aux Tullistes et aux touristes un véritable lieu de valorisation des savoirs faire identitaires de la ville.

« Nous possédons des héritages importants liés aux activités artisa-



● Depuis 2015, les musées de Tulle s'inscrivent dans le dispositif La Corrèze en famille. Des animations adaptées sont proposées durant les vacances scolaires.

## LES CHIFFRES / CLES

350 000

EUROS POUR L'ACHAT DU BÂTIMENT

1 150

M<sup>2</sup> DE SURFACE EXPLOITABLE DANS LE FUTUR MUSÉE

11 602

VISITEURS EN 2017 POUR LE MUSÉE DU CLOÎTRE ET LE MUSÉE DES ARMES

189

ANS POUR L'ACCORDÉON LE PLUS ANCIEN DES COLLECTIONS

916

ÉLÈVES REÇUS EN 2017 DANS LES MUSÉES

# RENCONTRE AVEC UN, ELU



**YANNIK SEGUIN,**  
MAIRE-ADJOINT À LA CULTURE

## **TULLE MAG:** Pourquoi un nouveau musée à Tulle ?

Aujourd'hui nos collections sont dispersées, nos musées ne sont plus aux normes d'accessibilité et sans possibilité d'évolution. Notre volonté, depuis de nombreuses années, est de pouvoir tout rassembler dans un seul et même lieu. Cela nous permettrait de regrouper nos agents, d'exposer plus d'objets et d'avoir un musée adapté aux attentes du public en termes d'horaires, de contenus, de supports, etc. La vente du bâtiment de l'ex Banque de France a été une opportunité pour la Ville et nous l'avons saisie ! Il se situe en plein cœur du centre historique et il possède un extérieur original. Nous sommes accompagnés par le cabinet de conseil Hémis qui doit nous faire des propositions d'aménagements intérieur et extérieur mais aussi dans l'organisation du musée (création de parcours). De nos jours, les musées actuels sont conçus de manière interactive, le spectateur devient acteur de sa visite, une chose que nous ne pouvons pas faire dans les musées actuels de la ville.

## **TULLE MAG:** Le projet scientifique et culturel s'oriente vers un musée des savoir-faire identitaires, pourquoi ce choix ?

Le groupe de pilotage composé d'élus, d'agents des musées et des représentants de l'Etat travaille à la conception de ce projet dans le respect de celui qui a été engagé par nos prédécesseurs. Notre choix s'est porté sur l'accordéon, le Point de Tulle et les armes car ils sont en lien avec l'histoire de notre ville. Dans ces trois domaines, nous sommes en capacité de présenter de nombreux objets mais aussi la manière dont ils ont été fabriqués. Ce sont des savoir-faire traditionnels qui ont su évoluer. Ce grand projet culturel a aussi un objectif économique à travers le développement du tourisme. Nous proposerons des expositions temporaires grand public afin de renouveler notre offre régulièrement.

## **TULLE MAG:** Le Cloître est un lieu emblématique pour la ville, que va-t-il devenir ?

L'Etat est l'actuel propriétaire des lieux et il n'a pas souhaité engager de travaux en matière d'accessibilité. En outre, le lieu est relativement restreint et l'espace est trop petit pour accueillir l'ensemble de nos collections. La galerie et la salle capitulaire ont toujours été accessibles au public mais se pose aujourd'hui la question du musée. Les élus souhaitent que cet espace conserve sa vocation publique et culturelle, c'est pour cela que nous rencontrerons prochainement les représentants de la DRAC et des Bâtiments de France. Différentes pistes ont été abordées comme par exemple l'installation de l'Office de Tourisme. La municipalité sera vigilante sur l'avenir du lieu, pour qu'il reste ouvert au plus grand nombre, avec une vocation culturelle et touristique affirmée, mais sans personnel municipal.

nales et industrielles depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 2006 : un savoir-faire lié à la fabrication d'une dentelle à l'aiguille appelée Point de Tulle, une activité de fabrication d'armes à feu et une facture instrumentale d'accordéons, explique Karine Lhomme. Cette approche, validée par le comité de pilotage, oriente nos choix pour le futur musée nous permettant d'intégrer le plus d'objets et d'œuvres extraits des trois entités ».

Cette identité spécifique le distinguerait d'autres musées du territoire corrézien : de celui ayant une vocation plus généraliste (musée Labenche à Brive) ou plus ethnographique (musée d'Ussel), ou encore de ceux liés à la thématique de la Résistance (musée Edmond-Michelet à Brive et musée Henri-Queuille à Neuvic). Elle lui permettrait aussi de s'adresser à des publics différents. « Nous avons l'exemple du musée d'art et d'industries de Saint-Etienne qui a fait le choix de valoriser trois domaines : armes, rubans et cycle, se déployant sur trois parcours distincts », souligne la responsable.

## **LES ORIENTATIONS DU PROJET**

L'équipe du pôle Musées doit soumettre son projet final à la DRAC et le proposer ensuite à la validation du Conseil municipal en mars. Différentes propositions ont d'ores et déjà été mises en lumière par les professionnels comme, par exemple, la nécessité de créer de véritables espaces d'accueil, de billetterie, une boutique, un vestiaire et des toilettes. « Nous souhaitons un musée vivant et accessible à tous avec un lieu d'exposition des collections et des espaces pour les faire



● Hall d'entrée de l'ancienne Banque de France.  
(Photo Banque de France)





- L'objectif est de créer un lieu de réserve pour regrouper l'ensemble des collections et le centre de ressources. Actuellement les réserves du Cloître sont situées av. Victor-Hugo sur deux niveaux.

vivre (auditorium, salle d'atelier pédagogique, salle d'exposition temporaire,...), insiste la directrice. La richesse des fonds documentaires sera présentée tout au long de la visite au musée (musiques, films, fonds d'images), mais sera aussi

consultable directement sur place dans un espace dédié, au cœur du musée, grâce à des postes d'écoute, de visionnage et d'outils numériques tactiles. Des expositions virtuelles seront également organisées pour valoriser les collections non

visibles ».

La ville doit se doter d'un musée adapté et fonctionnel pour pouvoir relever deux défis, celui d'affirmer et de transmettre son histoire et celui d'attirer les habitants du territoire et les touristes.

## LES INFOS EN PLUS

### PÔLE ACCORDÉONS

**En 2019, l'équipe du musée poursuit ses missions de conservation et entreprend trois restaurations :**

Deux tenues de scènes ayant appartenu à Yvette Horner. Celles-ci ont été réalisées en 1989 pour l'accordéoniste par Jean-Paul Gaultier à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française. L'intervention permettra de consolider et de nettoyer les différentes pièces.

La restauration d'une grosse caisse de l'entreprise Maugein Frères (1926-1930) est également envisagée afin de stabiliser son état et redonner une lisibilité à certaines parties du décor. Ces opérations permettront d'intégrer ces objets au parcours permanent du futur musée.



### CONQUÊTE DU FOULARD



L'Education Nationale, avec les éducateurs sportifs, a organisé des rencontres de jeux de lutte pour les CE1 et CE2 de la circonscription de Tulle. L'occasion pour les enfants de tester une pratique sportive tout en s'amusant.



### RÉACTIF THÉÂTRE



Les lycéens de Tulle ont participé à une séance de théâtre interactif sur le thème de la sécurité routière. Alcool, drogue, conduite à risque... à la suite de la représentation les jeunes se sont prêtés au jeu pour défendre leurs idées.

## QUAND LES *Tullistes*



### BELLE INITIATIVE



Les aînés de la Résidence de Nacre qui participent à l'atelier tricot animé par l'association Tulle Accueille ont offert au service pédiatrie de l'hôpital de Tulle des couvertures et des layettes réalisées pendant les séances.



### 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE



Un véritable air de fête a envahi le marché de Noël du Lions Club salle Latreille. La quarantaine d'exposants présents a permis aux visiteurs de faire quelques achats originaux à glisser sous le sapin.



ils l'ont fait!



### VAINCRE LA MALADIE



Les bénévoles du Téléthon 2018 ont redoublé d'effort pour animer le village toute la journée : ventes de sucreries et de gâteaux, démonstrations de danses, randos, flamme de l'espoir... un bel engagement pour une belle cause !



### SOUPE PARTY !



Les Copains de la Barrière se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'une soupe. Un savoureux breuvage réalisé à partir des légumes de leur jardin partagé et de ceux du marché.

## FONT VIBRER LEUR ville



### PARCOURS DES SENS



Les CE1 et CE2 de l'école Turgot se sont prêtés au jeu des découvertes lors de la journée mondiale du diabète. ADIA-COR leur a proposé un parcours sensoriel où le pied est mis à contribution : un membre très touché chez les diabétiques.



### ORGUE ET TROMPETTE



Magali Delvaux et Jean-Michel Kraus, professeurs au Conservatoire ont donné un récital dans la Cathédrale de Tulle. Un beau cadeau musical à quelques jours de Noël.

les rendez-vous

**JUSQU'AU 19 JANVIER**

**MERCREDI 9 JANVIER**

**JEUDI 17 JANVIER**

**JEUDI 17 JANVIER**

**17 JANVIER AU 23 FÉVRIER**

**24 JANVIER AU 2 FÉVRIER**

**SAMEDI 2 FÉVRIER**

**SAMEDI 9 FÉVRIER**

**22, 23 ET 24 FÉVRIER**

**1<sup>ER</sup> ET 2 MARS**

**SAMEDI 9 MARS**

**16 ET 17 MARS**

**SAMEDI 19 MARS**

**DIMANCHE 7 AVRIL**

## EXPOSITION \*

« Perturbateurs endocriniens : une exposition pour tout savoir »  
Jusqu'au 5 janvier au Centre Hospitalier et du 7 au 19 janvier au cinéma Véo

## IFSI : PORTES OUVERTES

De 15h à 18h, IFSI et IFAS Tulle, 3 place Maschat  
[www.ifs-tulle.fr](http://www.ifs-tulle.fr)

## FORUM DES FORMATIONS

8h30 à 12h et de 13h30 à 20h, salle de l'Auzelou pour l'orientation des élèves de troisième. **GRATUIT**

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A partir de 18h30, en mairie, salle des mariages

## RECENSEMENT 2019

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## DU BLEU EN HIVER \*

Théâtres de Tulle et Brive  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

## IUT : PORTES OUVERTES

9h à 17h, IUT du Limousin, site de Tulle 5 rue du 9 juin 1944

## A PEC ÇA DÉMÉNAGE !

A partir de 10h, salle UP/Marie-Laurent avec l'inauguration des nouveaux locaux rez-de chaussée du Conservatoire à 12h30.  
[peupleetculture.fr](http://peupleetculture.fr)

## CABARET DU TRECH \*

Salle de l'Auzelou, **16€**  
[www.communelibredutrech.fr](http://www.communelibredutrech.fr)

## CABARET DU TRECH \*

A 21h, salle de l'Auzelou, **16€**  
[www.communelibredutrech.fr](http://www.communelibredutrech.fr)

## IUT : PORTES OUVERTES

9h à 16h, IUT du Limousin, site de Tulle 5 rue du 9 juin 1944

## CHOCORRÈZE

A partir de 10h, salle de L'Auzelou, salon du chocolat organisé par le Lions Club. **2€ (GRATUIT - 12 ANS)**  
<http://chocorreze.com>

## LA REINE DES GLACES \*

A 15h, salle de l'Auzelou pour la célèbre comédie musicale. **25,70€**  
[www.yuticket.com](http://www.yuticket.com)

## TULLE-BRIVE NATURE

Inscriptions ouvertes !  
[www.latullebrivenature.fr](http://www.latullebrivenature.fr)





## MAJORITÉ MUNICIPALE

A l'aube de cette nouvelle année la majorité municipale adresse ses vœux les plus chaleureux aux Tullistes.

L'année 2018 s'est achevée par le mouvement des gilets jaunes et des lycéens. Comment ne pas comprendre le désarroi qui touche les plus fragiles d'entre nous !

Le Président, longtemps sourd à cette colère qui a grondé pendant trop de temps avant qu'il n'en réalise l'ampleur, a annoncé des mesures qui sont loin de satisfaire la demande de nos concitoyens. Au contraire, il a persisté dans la logique libérale qui constitue son cheval de bataille.

Le rétablissement de l'ISF et l'augmentation de taxes sur les transactions financières eurent été des réponses visant à faire participer à l'effort national les plus riches. Ce ne fut pas le cas et le risque est fort d'une atteinte à notre pacte républicain et à notre démocratie.

Au-delà des enjeux de justice sociale, ce mouvement, d'une ampleur sans précédent depuis 1968, interpelle l'organisation de notre territoire car il met en relief, s'il en est besoin, une certaine fracture entre les métropoles et la France périphérique.

La métropolisation nous a lourdement affectés en éloignant les centres de décisions. L'absence d'un maillage serré de transports en commun et la volonté assumée de s'attaquer au transport sur le rail, au motif que les liaisons ne seraient plus rentables, posent le problème de la mobilité.

Dans ces conditions, on comprend que des habitants dont le seul moyen de transport est la voiture s'insurgent car ils ont eu la double peine : la limitation de la vitesse à 80 km/h dont l'objectif affiché reste à prouver et, surtout, l'augmentation du prix des carburants.

Pourtant, nos territoires ont des atouts insoupçonnés, la qualité de vie, une offre de loisirs culturels et sportifs de grande valeur et ce malgré la suppression des emplois aidés qui pénalise nos associations. La possibilité offerte aux entreprises de s'installer sur des zones d'activités dont l'accès et les connexions au Très Haut Débit sont proposées. L'encouragement que nous portons à favoriser le commerce de proximité car il assure un service de qualité.

Il convient donc, chacun à son niveau, de préserver tout ce que nous apprécions et de construire une ville dans laquelle nous avons envie de vivre.

A vos côtés, nous œuvrons, tous les jours, pour la rendre plus dynamique, plus attractive et tournée vers l'avenir par nos engagements pour un environnement sain et une transition énergétique effective, sujets complètement délaissés par le gouvernement.

LES ÉLUS  
DE LA MAJORITÉ  
MUNICIPALE

## OPPOSITION MUNICIPALE

**LE DÉPIT ET L'ESPOIR** • En ce début d'année, l'Opposition municipale tulliste souhaite rendre hommage au mouvement citoyen des gilets jaunes. L'engagement des classes populaires contre la politique fiscale punitive de ce pouvoir injuste a ouvert une formidable respiration démocratique dans notre pays. Cette réponse collective des français humiliés par la sémantique du Président jupitérien a ébranlé les certitudes du « nouveau monde ». Rarement notre nation aura eu à la tête de l'Etat une génération d'élus aussi pétris de suffisance. Il n'y a qu'à appréhender leur condescendance assumée à l'égard de « ceux qui ne sont rien » relégués dans les marges de la supposée start up nation.

**LA COULEUR DES DÉPLORABLES** • C'est la France périphérique, la France rurale, la France des petits salaires, des petites retraites qui s'est exprimée dans cette révolte populaire. Comment ne pas y être sensible à Tulle dans cette ville qui va se paupérisant. Ces « déplorables », c'est notre corps social, notre socle identitaire, nos parents, nos amis, notre voisinage, les retraités du monde agricole, les salariés, les artisans, les commerçants. Ces acteurs d'hier et d'aujourd'hui œuvrent pourtant pour la réussite de notre pays. Ils ne veulent plus être les victimes d'une spoliation étatique et ils refusent cette politique inégalitaire soucieuse d'offrir des cadeaux fiscaux aux 10% des français les plus riches.

**AUX RONDS-POINTS, CAMARADE** • Ces oubliés, ces résignés, ces « gens de peu » ont fait le choix de se soulever contre l'inacceptable aux ronds-points de Naves, de Tulle, ici ou ailleurs pour se battre et défendre leur dignité à travers leur pouvoir d'achat. Une horizontalité libertaire nourrie par les réseaux sociaux, où ces hommes et ces femmes, échappant aux logiques syndicales comme aux forces politiques traditionnelles, ont décidé de redevenir des citoyens soucieux de se déployer au cœur du pacte républicain. Les images des députés laRem malmenés dans leurs argumentations, penauds lorsqu'ils devaient avouer ne pas connaître le montant du smic soulignent cruellement l'opportunisme de leur engagement sans foi.

**FAIRE ENTENDRE SA VOIX** • Votations, référendum, droit du peuple, combien nous sommes sensibles à ces propositions politiques à l'échelle locale ou nationale. Car ce que nous apprend ce mouvement, c'est l'importance de la proximité, du dialogue entre les hommes et les exécutifs. Ce n'est pas un hasard si les cahiers de doléances ont été déposés en mairie. C'est là le premier maillage républicain que les agglomérations veulent supprimer. Cette expression démocratique nous l'avions sollicitée à travers une votation sur la renaturation de la Corrèze. Celle-ci nous a été refusée dédaigneusement par la Présidence. Les Tullistes n'auraient pas accepté une dilapidation de 3M d'euros. La consultation citoyenne a été délaissée, confisquée. Les réunions de quartiers sont mortes. Les réunions publiques ont été asphyxiées car les habitants ont le sentiment que tout a déjà été décidé. Le mouvement des gilets jaunes rappellent des perspectives démocratiques que nous devons honorer avant de sombrer dans la désespérance du chaos.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2019...



RAPHAËL CHAUMEIL  
Elu de l'opposition tulliste



## Numéro d'urgence

### DANS QUELS CAS APPELER LE 115 ?

- Pour signaler une personne en situation de détresse.
- Pour rechercher des informations sur les possibilités d'hébergement, les accueils de jour, l'aide alimentaire, les associations caritatives, l'accès aux soins etc.
- Si vous rencontrez des difficultés sociales (absence ou perte d'un logement, violences conjugales, etc.).

Appel gratuit depuis un fixe



## La mairie au quotidien

### HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)  
ville de tulle - officiel

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

[didier.peuch@ville-tulle.fr](mailto:didier.peuch@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 16

## TULLE pratique



## Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

[secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr](mailto:secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

## Mes poubelles

### COLLECTE DES SACS JAUNES

Les emballages recyclables sont collectés le **mercredi matin**. Pensez à sortir vos sacs jaunes le mardi soir.

### DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers. Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12h et de 14 h à 18 h. Fermée le jeudi.

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

[etat.civil@ville-tulle.fr](mailto:etat.civil@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 00

## TULLE mag

n° 137 - janvier / février 2019

### Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

**Rédaction** : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

### Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

**Impression** : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : janvier/février 2019

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

*Vous venez d'emménager à Tulle ?*



*Le Conseil municipal vous convie à  
un apéritif de bienvenue :*

**JEUDI 17 JANVIER À 18H30**  
En mairie, salle des mariages

*Contact & Renseignements*

*Service communication : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr) - 05 55 21 77 02*

